

Jeudi 25 avril, journée de mobilisations pour la

santé

au travail

se mobiliser
pour préserver
notre santé

**A l'occasion
de la journée
mondiale de la santé
et de la sécurité
au travail, la CGT
et son Ugict organisent
partout en France des actions
et des rassemblements**

Accidents et morts au travail, burn-out à répétition, risques psycho-sociaux en augmentation ... Le gouvernement, ainsi que les employeurs, doivent mettre les moyens nécessaires sur la table pour diminuer, d'urgence, la souffrance causée au travail.

Nos cerveaux ne suivent plus

Les ingénieur-es, cadres et professions intermédiaires rencontrent des problématiques liées à leur santé qui sont spécifiques. C'est notre santé mentale qui est en danger.



Dans un contexte où les conditions de travail se dégradent de plus en plus, qu'il s'agisse du secteur public victime de coupes budgétaires à répétition, ou du secteur privé où chaque décision prise conduit à diminuer le "coût salarial" du travail tout en augmentant son rendement... Les travailleur·euses sont en quête de sens et de reconnaissance.

Travailler, oui mais... Pour quoi ?

La quête de sens au travail est définie comme devant comprendre trois éléments (Apec):

- Ressentir plus d'affects positifs que négatifs dans l'exercice de ses fonctions
- Ressentir une satisfaction procurée par le contenu de ses missions, le développement de ses compétences, ainsi que par l'impact de ses actions
- Adhérer et contribuer au projet global de la structure qui emploie

Or, une perte de sens se fait forcément ressentir quand les objectifs qu'on nous impose poussent au présentéisme, aux journées à rallonge, à ne jamais déconnecter, sans que pour autant les salaires ne suivent.

> 58% des professions intermédiaires indiquent que leur charge de travail a augmenté depuis le début de l'année *

> 1 cadre sur 3 déclare travailler plus de 45 heures par semaine *

> 88% des cadres de la fonction publique déclarent travailler pendant leurs jours de repos *

Des employeurs qui ne respectent pas leurs obligations légales

Le DUERP (Document unique d'évaluation des risques professionnels) est un document obligatoire dans les entreprises depuis 2001. Il consigne "le résultat de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité auxquels peuvent être exposés les salarié·es".

Or moins d'un employeur sur deux (46%) respectait cette obligation en 2016. (DARES, 2016)

Travailler moins pour vivre mieux

Un des leviers pour mieux vivre, et qui est plébiscité par la quasi majorité des travailleur·euses, est bien entendu de passer à la semaine de 4 jours, avec réduction du temps de travail. Très loin de la semaine en 4 jours que préconise Gabriel Attal, et qui impose de faire en un temps record le travail fait normalement sur 5 jours ...

* Baromètres ViaVoice 2023

Le 25 avril, l'Ugict-CGT appelle à se rassembler partout en France, afin de revendiquer :

- un renforcement de la réglementation pour protéger la santé et la sécurité des salarié·es ;
- l'instauration de la semaine de 4 jours avec réduction du temps de travail ;
- le conditionnement des aides publiques versées aux entreprises (200 milliards d'euros en 2022) à un contrôle des instances représentatives du personnel sur les questions de salaires, d'emploi, d'environnement et de stratégie de l'entreprise ;
- un nombre suffisant d'inspecteur·ices du travail, le renforcement des effectifs de contrôleur·ses Carsat (Sécurité sociale) et l'élargissement de leurs prérogatives coercitives (arrêt de chantiers et travaux dangereux) ;
- l'indépendance de tou·tes les acteur·ices de la santé au travail, y compris des médecins du travail et des équipes des Services de prévention et de santé au travail interentreprises (SPSTI).

le jeudi 25 avril

Journée de mobilisations à l'occasion de la journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail

1 cadre sur 4

estime que sa santé mentale s'est dégradée ces deux dernières années
(Apec, 2022)

1 cadre sur 2

déclare ressentir un sentiment de surcharge, d'épuisement professionnel ainsi que de stress intense au travail
(Apec, 2022)

57 %

des professions intermédiaires déclarent être exposées au stress et à la violence dans le cadre de leur exercice professionnel *

2/3

des professions intermédiaires disent ne jamais avoir été interrogées par leur direction sur les risques physiques (66%) ou psychosociaux (63%) auxquelles ils et elles sont exposé·es dans leur travail *